

Vols de matériels

« TOUT est volable et revendable »

Vannes. Cambriolages : le ras-le-bol des commerçants de la galerie Barbier

LE TELEGRAMME - 27 août 2018

Plusieurs bureaux de la galerie Barbier, dont l'entrée principale donne avenue Victor-Hugo, ont été visités depuis le début du mois d'août. (Le Télégramme/Mathieu Pélicart)

Les commerçants de la galerie Barbier, avenue Victor-Hugo, subissent vols et intrusions depuis le début du mois d'août. Ils réclament plus de sécurité.

Plusieurs plaintes ont été déposées auprès de la police par des commerçants indépendants de la galerie Barbier, dont l'entrée principale est située au 9 avenue Victor-Hugo. Mardi 7 août, des fauteuils ont été volés au salon de soins esthétiques Le Voyage des sens. Rebelote le 15 août, où l'enseigne a subi une nouvelle intrusion. « Cette fois, ce sont des produits de beauté, une enceinte connectée et une tablette qui ont disparu », témoigne la gérante.

D'autres commerçants de la galerie ont constaté des effractions ou des tentatives aux mêmes dates. « Ils ont forcé la porte de mon bureau au pied-de-biche », explique Emmanuel Bébin, gérant de la société de conseil en gestion d'entreprise BGC. Au moins deux autres portes de bureau auraient été fracturées, le ou les auteurs emportant à chaque fois de très menus larcins (téléphone, porte-monnaie, mais aussi nourriture et machines à café).

« Sentiment d'insécurité »

« Les policiers nous ont dit qu'ils recherchaient sans doute de l'argent en numéraire. Dans ce cas, ils se trompent de portes, car la plupart des cellules sont des bureaux occupés par des indépendants », expliquent les commerçants, qui demandent au Syndic de copropriété de prendre des mesures. Contacté, Foncia Sogiv, qui gère les parties communes, ne souhaite pas communiquer sur le sujet.

La galerie Barbier compte une quinzaine de petites cellules commerciales réparties sur deux étages. Ses deux entrées, avenue Victor-Hugo et rue de la Boucherie, sont équipées de rideaux métalliques. « Ces intrusions à répétition créent un sentiment d'insécurité et donnent envie d'aller voir ailleurs », regrettent les commerçants.



Cambriolages en série. Quatre pharmacies visées dans le Morbihan

LE TELEGRAMME - 24 août 2018

Quatre pharmacies du département du Morbihan ont été la cible de cambrioleurs dans la nuit de jeudi à vendredi, dans les communes de Locminé, Meucon, Saint-Avé et Elven. Un cabinet de vétérinaire a également été visité à Saint-Marcel. Les premiers éléments de l'enquête, menée par les gendarmes, semble indiquer qu'il s'agirait du périple d'une seule et même équipe. À chaque fois, les voleurs se sont introduits par effraction à la recherche de numéraire.

Mais ces officines ont pris l'habitude de ne conserver que très peu de numéraires, juste des fonds de caisse, si bien que les vols à déplorer ne concernent que des faibles sommes (environ 200 € à Saint-Avé). Il semble que les cambriolages se soient produits en deuxième partie de nuit.

L'alerte a été donnée par les sociétés de surveillance auxquelles ces commerces sont reliés ... NO COMMENT !!!

GARD Le chef d'entreprise a été tué par des cambrioleurs mal renseignés

OBJECTIF GARD - 21 avril 2017

3 hommes et une femme ont été interpellés mercredi matin par la Section de Recherches de Nîmes aidée par le GIGN. Les arrestations et les perquisitions se sont déroulées dans l'Hérault, à Gignac et Béziers. Les 4 complices qui sont de la même famille sont mis en examen pour " tentative d'extorsion avec violences ayant entraîné la mort ". Ils risquent la perpétuité dans ce dossier criminel et ils ont été écroués ce vendredi soir.

Il y a trois mois, un chef d'entreprise habitant de Marsillargues-Attuech était retrouvé massacré dans sa villa. Il avait été roué de coups et tué à coups de sabre à son domicile. On en sait un peu plus sur les circonstances de cet acharnement qui a conduit à la mort de l'entrepreneur. Les malfaiteurs venaient chercher de l'argent. Ils avaient été renseignés par un complice qui a également été mis en examen et écroué et qui est un ancien salarié de la victime. Il avait expliqué à ses proches l'existence d'une forte somme d'argent en liquide au domicile de l'entrepreneur. En réalité, il n'y avait pas d'argent au domicile du patron.

le 17 janvier donc, vers 5h du matin, l'entrepreneur qui dormait a probablement été réveillé par des bruits. Il aurait ouvert sa porte, rassuré par ses deux gros chiens. C'est à moment là que le cambriolage va très mal tourner et se transformer en meurtre.

Près de 16h après le drame, c'est un ami de la victime qui signale la disparition, inquiet de ne pas avoir de nouvelles de son copain. Lorsque les gendarmes arrivent sur place, ils découvrent une scène de crime d'une extrême violence. Un chien de la victime était retrouvé mort dans la jardin, un autre grièvement blessé. En entrant dans le domicile, il y avait du sang dans de nombreuses pièces et un sabre était en vue. L'entrepreneur était roué de coups et frappé mortellement. Les experts de l'IRCGN de Pontoise sont venus inspecter les pièces et ils ont fourni des éléments précieux aux enquêteurs de la Section de Recherches de Nîmes et du groupement du Gard en charge des investigations dans cette minutieuse enquête.

Essonne : l'ex-champion Toumany Coulibaly condamné à 30 mois de prison

LE PARISIEN – 06 avril 2018

Le 18 août 2014, en pleine nuit, deux hommes avaient pénétré dans le magasin Carrefour de Sainte-Geneviève-des-Bois. Près de 96 000 euros de matériel multimédia avaient été dérobés. Deux ans plus tard, Toumany Coulibaly est allé se vanter de ce cambriolage auprès d'un vigile du magasin.

Contre rémunération, il lui a demandé s'il pouvait lui donner un plan du magasin avec les emplacements des caméras, et s'il pouvait déconnecter les alarmes. Le vigile s'est aussitôt confié à sa direction et à la police. L'homme a joué le jeu et, le 12 novembre 2016, quand Coulibaly, accompagné de trois complices, force l'entrée du Carrefour, la police est là. Le sportif est interpellé en flagrant délit, mais le reste de la bande parvient à fuir.

Carcassonnais : un réseau criminel croate spécialisé dans les cambriolages démantelé

L'INDEPENDANT – 18 mai 2018

Mardi, une centaine de gendarmes ont procédé à neuf interpellations à Carcassonne et dans les villages alentours. Le terme d'une enquête coordonnée par l'office central de lutte contre la délinquance itinérante.

Carcassonne, Trèbes, Pennautier. Voilà quelques-uns des sites sur lesquels une centaine de gendarmes de l'office central de lutte contre la délinquance itinérante (OCLDI), et des groupements de l'Aude, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales sont intervenus mardi. A la clé, neuf interpellations d'individus d'origine croate, italienne et macédonienne et la découverte lors des perquisitions de numéraire et de nombreux bijoux.

Le coup de filet prend sa source dans une enquête initiée à l'été 2017, en raison de la recrudescence de cambriolages en Occitanie et Nouvelle Aquitaine. En mars 2018, la juridiction interrégionale spécialisée de Bordeaux ouvrait une information judiciaire pour vols en bande organisée, recel et blanchiment en bande organisée. Une collaboration européenne a également permis de découvrir que cette bande organisée avait sévi de l'Espagne à la Grande-Bretagne en passant par la Suisse.

Au total, les neufs suspects interpellés sont soupçonnés d'avoir commis une centaine de cambriolages dans la région, avec une conséquente activité de recel.

Un important cambriolage dans une entreprise

LE BERRY REPUBLICAIN - 14/04/2018

L'entreprise Euromac, située à Brinon-sur-Sauldre, dans la zone d'activités les Pointards, au nord du Cher, a été une nouvelle fois cambriolée, dans la nuit de jeudi à hier.

Après un important vol en mai 2015, des malfrats sont entrés par effraction, hier vers 1 heure, et ont dérobé des pièces d'outillage de précision et de la matière première.

Il s'agit de carbure de tungstène, une matière très dure, utilisée pour perforer. Outre ce tungstène, les voleurs ont emporté des fraises et des forets.

D'après un premier inventaire, le préjudice pourrait s'élever à **50.000 euros**. La gendarmerie a ouvert une enquête.

Un vol similaire en mars au Subdray

En mai 2015, le préjudice avait été encore plus élevé. L'alarme et l'arrivée rapide du patron ont sans doute fait fuir les voleurs qui sont entrés en cassant la porte du magasin.

Le carbure du tungstène semble être une matière recherchée par les malfrats dans le Cher. En mars dernier, des plaquettes en ce matériau avaient été dérobées chez OGR, au Subdray, pour un montant d'un peu moins de **30.000 euros**.



Bussy-Saint-Georges : l'entreprise Makita subit trois cambriolages en quatre mois

LE PARISIEN - 13 avril 2017

La société, spécialisée dans l'outillage électroportatif haut de gamme destiné aux professionnels, va investir près de 200 000 euros pour renforcer la sécurité de ses locaux.

Aux grands maux, les grands moyens. Le directeur général de Makita France, Sébastien Jacquelin, a décidé de sécuriser son entreprise, implantée depuis 2009 à Bussy-Saint-Georges, à deux pas de l'autoroute A4. Trois cambriolages en quatre mois, c'en était trop. Il a donc décidé de changer le système d'alarme et de renforcer le mur arrière de l'entrepôt. Mais l'opération a un coût : la société, spécialisée dans l'outillage électroportatif haut de gamme destiné aux professionnels, devra déboursier pas loin de 200 000 euros !



Sans oublier le coût de la main d'œuvre extérieure, embauchée provisoirement ! Lors du procès de deux des cambrioleurs, le 27 mars dernier, Sébastien Jacquelin a en effet expliqué au tribunal correctionnel de Meaux qu'il avait dû embaucher « un, puis deux, puis trois maîtres-chiens » pour sécuriser l'arrière, le devant et un des côtés de l'entreprise. La présidente d'audience Pascale Piera lui avait alors rétorqué, non sans humour : « Et pourquoi pas un quatrième ? »

Pour le directeur, il s'agit de la même équipe de cambrioleurs

Makita France, dont la société mère est au Japon, emploie 180 salariés dans la ZAC Léonard-de-Vinci, à Bussy-Saint-Georges. Le bâtiment abrite le siège social — sur 2 800 mètres carrés de bureaux — et un entrepôt de 10 000 mètres carrés, d'où partent vers toute la France les camions transportant les commandes de milliers de clients.

« **Nous n'avions jamais été cambriolés** », raconte Sébastien Jacquelin, avant de raconter les trois intrusions subies par Makita France, en décembre, janvier et mars. Le directeur général en est persuadé : il s'agit de la même équipe de cambrioleurs, qui a repéré les allées et venues des employés. Le site est ouvert de 7 h 30 à 18 heures. « **Je suis certain d'avoir moi-même été surveillé.** »

Au total, Makita France a perdu 30 000 euros de matériel (perceuses, scies sauteuses, disqueuses...) et subi 80 000 euros de dégâts.

Lors du premier vol, les malfaiteurs ont cassé des vitres, notamment avec une plaque d'égout, et ont dérobé du matériel qui était là en réparation. La deuxième fois, les cambrioleurs ont découpé un grillage et un bardage, à l'arrière de l'entrepôt. Idem la troisième et dernière fois.

Mais en mars, l'intervention du patron et de son maître-chien, qui ont alerté les policiers en temps réel, a permis l'interpellation d'un mineur et de deux majeurs. Ces derniers, âgés de 18 et 26 ans, ont été condamnés à dix mois de prison ferme, avec incarcération à l'issue de l'audience. Quant au plus jeune, c'est Sébastien Jacquelin qui l'a arrêté lui-même. Son intervention lui a valu une blessure au bras.

Les malfaiteurs ayant découpé par deux fois le bardage du mur du fond, la décision a été prise de le renforcer, à l'intérieur comme à l'extérieur, sur 120 mètres de long ! « Non seulement ces cambriolages nous coûtent de l'argent, mais on perd du temps et de l'énergie. Et on a pris du retard dans notre travail. »

Ils se font cambrioler malgré le système de télésurveillance

LE MONDE - SOS CONSO - 22 septembre 2016

M. et Mme X ont souscrit auprès de la [société Euro Protection Surveillance](#) un contrat prévoyant la surveillance à distance de leur maison, avec possibilité de faire intervenir un agent de sécurité, en cas d'intrusion. Le 13 mars 2011, ils partent en vacances après avoir branché le système.

A leur retour, le 23 mars, ils constatent qu'ils ont été cambriolés mais que le système n'a pas signalé l'intrusion. Les cambrioleurs sont entrés par la fenêtre de la salle de bains et ont dérobé différents objets dans toute la maison. Ils sont nécessairement passés devant l'un des six capteurs qui y sont installés.

Le couple considère qu'[Euro Protection Surveillance](#) est responsable de son préjudice. Il lui demande de l'indemniser. **La société de télésurveillance refuse, au motif que les conditions générales de son contrat ne lui imposent qu'une obligation de moyen et non une obligation de résultat.**

Le tribunal d'instance, que le couple saisit, puis la cour d'appel de Colmar (Haut-Rhin) donnent tort à EPS : certes, l'installateur d'un système de surveillance n'est pas tenu de rendre impossible toute intrusion ou tout cambriolage ; mais il a une obligation de résultat en ce qui concerne le déclenchement des signaux d'alarme mis en place en cas d'effraction.

Sauf... s'il peut prouver qu'une cause étrangère ne pouvant lui être imputée a empêché le système de fonctionner. La société [Euro Protection Surveillance](#) répond que c'est à ses clients qu'il appartient d'apporter cette preuve. Ce que les juges contestent. Ils constatent que la société ne donne aucune explication susceptible de dégager sa responsabilité. La cour d'appel la condamne à verser 6 000 euros à ses clients, le 8 avril 2015.

[Euro Protection Surveillance](#) se pourvoit en cassation, en soutenant que la cour d'appel a « *dénaturé le contrat* », en jugeant que la société de télésurveillance était débitrice d'une obligation de résultat concernant le déclenchement des signaux d'alarme, et qu'elle a violé l'[article 1134 du code civil](#).

La Cour juge, le 6 juillet, que « c'est hors toute dénaturation des conditions générales du contrat que les juges du fond (...) ont retenu que, concernant le bon fonctionnement de l'installation de télésurveillance, la société EPS était tenue d'une obligation de résultat ». Elle rejette le pourvoi d'Euro protection surveillance et la condamne à payer 3 000 euros de frais d'avocat à ses clients. ... **Pffft !!!!**

Les cambriolages en entreprise : les chiffres clés !

Website : <https://www.securitasdirect.fr/>

Quels sont les départements les plus touchés ?

Selon l'Observatoire National de la Délinquance et des Réponses Pénales (ONDRP), les départements les plus touchés par les **cambriolages d'entreprises** sont :

- Les Bouches-du-Rhône, avec 3 286 faits recensés
- Le Nord, avec 3 051 recensés
- Paris, avec 2 977 faits recensés
- Le Rhône, avec 2 867 recensés
- **La Loire-Atlantique, avec 2 604 recensés**

Les chantiers : cibles toujours convoitées par les cambrioleurs

Avec l'envolée récente du prix des matières premières, certaines professions ont été plus particulièrement ciblées : électriciens, chauffagistes, plombiers mais aussi agriculteurs, maraîchers... Tous victimes de la recrudescence de vols de métaux, de matériaux, d'engins de chantier ou agricoles, autant de biens recherchés par des réseaux internationaux très organisés.

Le nombre de vols sur chantiers a ainsi explosé ces dernières années. À Paris, il est passé de 226 en 2013 à 324 l'an dernier. La palme revient toutefois au département des Bouches-du-Rhône qui, en 2015, a totalisé 745 vols de ce type contre 372 en 2000.

À cette date, les professionnels du BTP avaient déploré, au plan national, 14 105 vols contre 15 662 en 2014. Soit une hausse d'environ 10%.

Les vols en magasins ont diminué

Selon le baromètre mondial de Checkpoint Systems, les vols en magasins représentent aujourd'hui 0,81% du chiffre d'affaires des enseignes françaises, soit tout de même plus de 3,5 milliards d'euros en 2014-2015.

En 2012-2013, ils représentaient toutefois 0,99% du CA des enseignes françaises.

La Chevallerais. Deux cambriolages dans des entreprises rue de Nantes

Ouest France - 25 juillet 2018

Les sociétés Sylap paysage et Artika Anjou, à La Chevallerais, ont été cambriolées dans la nuit du lundi 23 au mardi 24 juillet 2018.

Deux cambriolages se sont produits dans deux entreprises situées à quelques dizaines de mètres de distance, rue de Nantes, à La Chevallerais, dans la nuit du 23 au 24 juillet.

Dans les deux entreprises, le ou les cambrioleurs – très certainement la même équipe d'après les gendarmes – sont rentrés dans les locaux de l'entreprise en arrachant une partie de cloison en tôle.

De la viande, des plats cuisinés et du carburant volés

Dans l'entreprise de livraison de produits surgelés Artika Anjou, de la viande et des plats cuisinés surgelés ont été dérobés dans un camion. Dans l'entreprise Sylap paysage, 60 litres de carburant ainsi que des bières et des boissons ont été volées.

Un trafic de matériel industriel démantelé à Guichainville, près d'Evreux dans l'Eure

France Bleu Normandie - 20 mai 2017

Sept personnes ont été mises en examen vendredi 19 mai pour un trafic international de matériel industriel. Depuis au moins un an, elles volaient du matériel dans la plateforme de stockage de Schneider Electric, à Guichainville, près d'Evreux dans l'Eure.

C'est un **trafic de grande ampleur** que les enquêteurs du Service régional de la police judiciaire (SRPJ) ont démantelé, dimanche 14 mai. **Ils ont interpellé neuf personnes sur le site de Schneider Electric**, à Guichainville, près d'Evreux dans l'Eure. **Sept d'entre elles ont été mises en examen** vendredi 19 mai pour vols en bande organisée, recel de vols en bande organisée, association de malfaiteurs et blanchiment d'argent. **Six des mis en examen ont été placés en détention provisoire.** La septième personne est libre sous contrôle judiciaire. Les mis en examen ont entre 25 et 50 ans et ils sont de nationalité française ou marocaine.

Le vigile, cerveau du trafic

L'arnaque a duré au moins un an, selon les estimations des enquêteurs du SRPJ. **A sa tête, un des vigiles travaillant sur le site.** Il est employé d'une entreprise de sécurité prestataire de Schneider Electric sur son site eurois. L'homme d'une quarantaine d'années **déjoue les systèmes de surveillance** dès qu'il travaille sur le site et aide alors ses complices **à emporter des pièces électriques à haute valeur ajoutée**, destinées à des professionnels.

Ces pièces sont **volées par palettes entières** et stockées dans un appartement du Havre avant d'être **envoyées au Maroc**. Le tout avec de **faux papiers estampillés Schneider Electric**. Là-bas, un professionnel les rachète. Le vigile, d'origine marocaine, profite de l'argent issu de ce trafic pour faire des investissements dans son pays d'origine.

Toute la filière interpellée

Au bout de **trois mois d'enquête**, les enquêteurs de la police judiciaire de Rouen parviennent à interpellier le dimanche 14 mai **le vigile, ses complices français mais aussi l'intermédiaire et l'acheteur marocain** en flagrant délit : ils se sont donnés rendez-vous sur le site pour se rencontrer et permettre à l'acheteur d'évaluer la marchandise.

Le trafic a donc cessé mais l'enquête, elle, n'est pas terminée : les policiers doivent maintenant **déterminer l'ampleur du préjudice** et s'assurer qu'il n'y a **pas d'autres complices**. Le préjudice minimum est estimé à **au moins 1 million d'euros**, valeur du matériel dérobé. **Le préjudice commercial**, c'est-à-dire les pertes commerciales engendrées par ces vols, pourrait être de **plusieurs milliers d'euros**.

MONTCEAU. DEUX TRANSPORTEURS ONT ETE LA CIBLE DE VOLS - Vols juteux en entreprises

Le journal de la Saône et Loire – 9 janvier 2018

Dans la nuit de mardi à mercredi, deux transporteurs ont été victimes de vols de marchandises et gasoil. Des actes loin d'être isolés.

Jean-Pierre Lambert, gérant de la **société de transport Lambert**, est excédé par le dernier vol commis à l'intérieur de sa société dans la nuit de mardi à mercredi.

L'excès se fait sentir. Dans la nuit de mardi à mercredi, la société de transport Lambert basée au Bois-du-Verne à Montceau a fait l'objet d'un recel de marchandises commis sur une dizaine de camions. « Du petit matériel électrique a été dérobé, du type prises électriques » explique Jean-Pierre Lambert, gérant de l'entreprise. Le préjudice pourrait se chiffrer aux alentours de 2000 euros.

Cette même nuit, le **transporteur Martial Nikiel** basé à Sanvignes a lui aussi été vandalisé, avec une centaine de litres de gasoil siphonnés d'un camion. « C'est toutes les semaines ! Depuis janvier 2011, on m'a au moins volé 5 000 litres de carburant », déplore Martial Nikiel, gérant de la boîte. Un manque à gagner considérable pour son entreprise qu'il estime à plus de « 10 000 € ». L'été dernier, Jean-Pierre Lambert explique avoir vécu une série de vols de gasoil sans précédent. Des plaintes sont déposées à « chaque fois » par ces deux professionnels.

Le vol de gasoil, « un sport national »

Une situation vécue par d'autres gérants d'entreprises proches, telles que la **société d'assainissement Merlin**, située elle aussi au Bois-du-Verne. « Nous sommes très fréquemment visés. Il y a deux semaines, nous avons de nouveau été sujets à un vol de gasoil », exprime Manuel Ferreira, gérant. « Au 12 février dernier, nous comptons déjà 12 vols, soit un par semaine », relate-t-il. Des recels répétés qui représentent « entre 15 000 et 20 000 euros de pertes par an ». Lui aussi dit déposer « systématiquement plainte ». La société **Colas (construction de route)** elle aussi basée au Bois-du-Verne n'est pas épargnée. « Un véhicule a été dégradé à Gueugnon début septembre. Les réparations se chiffrent à plus de 10 000 euros », témoigne Mireille Millet, responsable administrative de centre. À Montceau, le gasoil a longtemps été siphonné de leurs véhicules. Les vols se sont arrêtés sur le site depuis que la société a opté pour « un nouveau changement de disposition des véhicules ». Mais sur chantier, les engins sont fréquemment visités. « Toutes les entreprises sont victimes. Le vol de gasoil est un vrai sport national », dit-elle, navrée. **Des chefs d'entreprises dans l'impasse, compte tenu du coût que représente la présence d'une société de gardiennage ou de la mise en place d'un système de vidéosurveillance.**

Brest - Des armes de guerre volées au Fort Montbarey

Publié le 05/01/2018 - Mickaël LOUÉDEC



Des armes ont été dérobées au Fort Montbarey, entre le 28 décembre et le 2 janvier. Elles ne seraient pas en état de fonctionner.

Cinq armes de guerre ont été dérobées, entre le 28 décembre et le 2 janvier, au Fort Montbarey. Il s'agit d'un ouvrage fortifié, construit au XVIII^e siècle sur la rive droite de Brest. Il était utilisé par les Allemands pendant la Seconde guerre mondiale. Aujourd'hui, il s'agit d'un musée consacré à cette époque, géré par une association.

Les armes volées sont des armes à feu. On ignore quelles étaient les motivations du ou des voleur(s) mais, selon le commissariat de Brest, les armes ne seraient pas en état de fonctionner, plusieurs pièces étant manquantes.

Enquête en cours

Vendredi midi, aucune interpellation n'avait été effectuée, mais l'enquête, confiée aux policiers de la sûreté départementale, est en cours.

Fort Montbarey est actuellement géré par une association, appelée Mémorial des Finistériens. Les murs, eux, appartiennent à la Marine.



Une entreprise cambriolée cette nuit à Steinbourg

L'Alsace - Le 28/11/2017 14:26

Cette nuit à Steinbourg, commune voisine de Saverne, l'entreprise Siehr, spécialisée dans les matériaux de construction et d'aménagement, a été cambriolée. **Les auteurs ont réussi à pénétrer par le toit.** Ils ont alors fracturé un coffre pour s'emparer de 1 500 € en espèces, puis ont emporté du matériel de bricolage. Le vol a été découvert ce matin par les employés.

Nantes. Vols de chaudières sur les chantiers : une bande venue des pays de l'Est ?

12/07/2017 – 09h00 Nantes (Breizh-info.com)

Les vols de chaudières et de tableaux électriques se multiplient depuis fin juin dans l'agglomération de Nantes. A chaque fois, les matériels sont démontés de façon professionnelle et sont emportés vers des destinations inconnues.

Ainsi, dans la nuit du 27 au 28 juin 38 chaudières de la marque De Dietrich ont été volées sur le chantier de deux immeubles près de la gare de Vertou. Dans la nuit du 1er au 2 juillet, 15 compteurs électriques ont été volés dans trois immeubles en construction, rue du Marais à Saint-Herblain. Dans la nuit du 2 au 3 juillet, 20 compteurs électriques et 17 chaudières Saunier Duval sont démontées dans un immeuble en construction à Saint-Jean de Boisseau. Dans la nuit du 8 au 9 juillet, ce sont 22 tableaux électriques et 17 chaudières volés dans un autre immeuble en construction de la même commune, à 1 km du premier vol.

Une enquête a été ouverte et des patrouilles surveillent les gros immeubles en construction, cibles privilégiées des voleurs. *« Il s'agit probablement d'une bande des pays de l'Est, qui démonte ce matériel pour l'expédier là-bas avec l'aide de routiers qui doivent rentrer à vide – une grosse majorité des routiers assurant le trafic international en France sont issus de Pologne, Slovaquie, Roumanie, Lituanie, Estonie et autres pays de l'Est »,* nous explique un gendarme proche du dossier. *« Il y a déjà eu des schémas similaires pour les vols d'outillage électroportatif électrique, de matériel agricole, de pièces détachées automobiles, de moteurs hors-bord, de bateaux et pièces d'accastillage, de matériel de chantier... ».*

Brest. 5 Albanais arrêtés pour 70 cambriolages

26/06/2017 – 08h20 Brest (Breizh-Info.com)

Nous évoquions il y a quelques jours une opération de police d'envergure menée à Brest et visant la communauté albanaise, dont de nombreux membres sont impliqués dans des cambriolages.

Ce sont finalement 5 membres de cette communauté qui ont été arrêtés. Ils ont entre 25 et 35 ans. Les faits qui leur sont reprochés sont graves puisqu'ils auraient été impliqués dans plus de 70 cambriolages avec un bénéfice de minimum 150 000 € et donc un préjudice encore plus important pour les victimes. 150 000 € de bénéfice, cela correspond à 2 140 € par cambriolage. Pour s'assurer un butin conséquent, les Albanais visaient avant tout les bijoux précieux.

Selon un policier brestois, *« c'est un rude coup pour leur réseau mais ce n'est malheureusement que partie remise. Inévitablement, à moins qu'on se mette à contrôler nos frontières et à être intransigeants contre ces délinquants, d'autres prendront très rapidement leur place.... »*

Entre 70 et 100 vols dans les exploitations agricoles

Le PROGRES - 13/08/2016

Depuis deux ans, les gendarmes ont mis en place une coopération avec le monde agricole. Les actes de délinquance commis au préjudice des exploitations constituent une préoccupation forte du monde agricole et des pouvoirs publics. Une coopération a été formalisée, en avril 2015, entre les agriculteurs, la chambre d'Agriculture, la FDSEA (Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles), les Jeunes Agriculteurs et le groupement de gendarmerie de la Loire. Faibles en volume, entre 70 et 100, les vols en milieu agricole dans la Loire peuvent être marquants. On dénombre des vols d'animaux, de fruits, de matériels en plein champ ou non, mais aussi de carburant, de métaux, de batteries de clôture, ainsi que les cambriolages d'habitation. La gendarmerie prévoit plusieurs actions ou dispositions préventives : le dispositif « opération tranquillité agriculteurs » afin de signaler à la brigade locale toute absence ou toute activité susceptible de rendre l'exploitation vulnérable ; la démarche citoyenne « agriculteur vigilant », consistant à veiller sur les exploitations voisines ; l'intervention dans les exploitations afin d'apporter une expertise et des conseils concrets ; la diffusion d'informations par le biais de la presse, d'Internet, du site Facebook du groupement de gendarmerie, de l'application gendarmerie pour smartphones « Stop cambriolages ».

Et si vous êtes victime d'un vol, contactez les forces de l'ordre et ne touchez à rien avant leur arrivée. Tous les renseignements et tous les éléments constatés ou relevés peuvent faciliter l'enquête.

Morbihan. Les cambriolages repartent à la hausse

Publié le 18 mai 2016 à 14h36



Première conférence de presse pour le nouveau préfet du Morbihan, Raymond Le Deun, qui a présenté ce mercredi midi les chiffres de la sécurité publique dans le Morbihan pour le premier trimestre de l'année 2016. Et ils ne sont pas bons.

"Par rapport à la fin de l'année 2015, les résultats se sont détériorés en matière d'atteintes aux biens et de sécurité routière. Mais il est encore trop tôt pour savoir s'il s'agit d'une tendance lourde ou d'un simple effet mathématique", a commenté le préfet, entouré des procureurs de la République de Lorient et Vannes, Laureline Peyrefitte et François Touron, et des représentants de la police et de la gendarmerie.

Résidences principales et secondaires

Après une légère baisse en 2015, les cambriolages repartent à la hausse : + 21,7 %, dont + 55 % dans les résidences principales et + 54 % dans les résidences secondaires. "Ces chiffres nous alertent et nous souhaitons favoriser le développement des dispositifs de participation citoyenne et de vidéosurveillance".

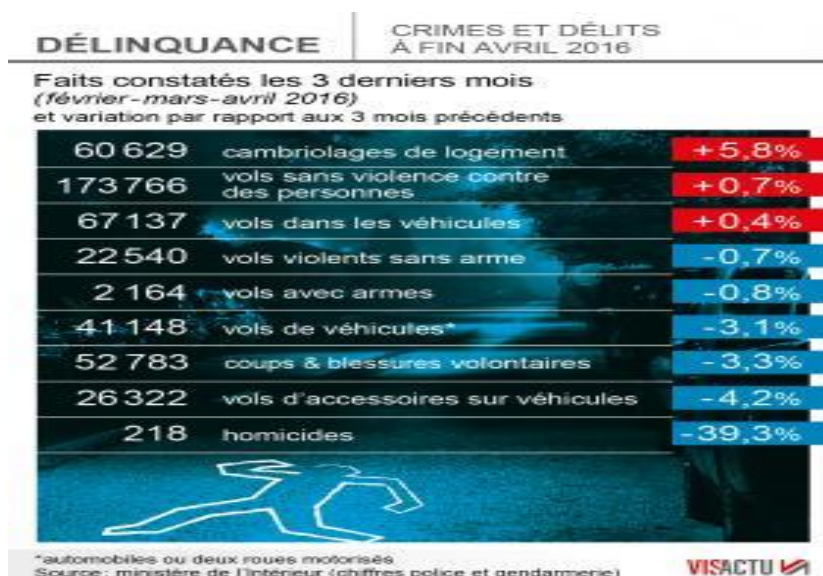
Le procureur de Lorient a aussi annoncé la création d'un Groupe local de traitement de la délinquance (GLTD) spécifique, "pour mieux analyser les horaires et les modes opératoires des cambrioleurs".

© Le Télégramme <http://www.letelegramme.fr/bretagne/morbihan-les-cambriolages-repartent-a-la-hausse-18-05-2016-11072670.php#e4r3YB5oduo569u2.99>

Les cambriolages en forte hausse

Ouest France - Cambriolage - Publié le 06/05/2016 à 11:01

Ces trois derniers mois, par rapport au trimestre précédent, les cambriolages de logement sont en forte hausse en France selon les chiffres du ministère de l'Intérieur.



- Délinquance : crimes et délits à fin avril Ces trois derniers mois (février-avril), par rapport au trimestre précédent, les cambriolages de logement sont en forte hausse en France selon le ministère de l'Intérieur.

Ainsi, de février à avril 2016, 60 629 cambriolages ont été enregistrés par la police et la gendarmerie sur la période, soit une hausse de 5,1 %.

Les vols avec armes enregistrés par les forces de sécurité sont stables. Il en est de même des vols violents sans arme et des vols sans violence contre des personnes. Le nombre de coups et blessures volontaires est en baisse.

Les homicides en baisse. En revanche, les vols d'accessoires sur automobile, et à un rythme moindre les vols de véhicules, sont en baisse. Les vols dans les véhicules sont stables.

Enfin, concernant les homicides, 59 faits (y compris coups et blessures suivis de mort) ont été constatés en avril 2016 contre 82 faits en mars et 77 faits en février. Le cumul des trois derniers mois est en très forte baisse (-39 %) par rapport aux trois mois précédents.

Cette baisse du cumul trimestriel est liée au niveau élevé des homicides en novembre 2015 (attentats du 13 novembre). Les chiffres mensuels d'avril se situent en retrait de la tendance observée entre décembre 2015 et mars 2016 où le nombre d'homicides s'était stabilisé autour de 80 par mois, niveau légèrement supérieur à celui des années précédentes (65 en moyenne de novembre 2012 à octobre 2015).

Les vols de matériels informatiques sur les lieux de travail prennent de l'ampleur,

Le 16 août 2016 - D'après une étude réalisée par l'entreprise Kensington

Les pertes de données sont préjudiciables pour les entreprises. De ce fait, il est très important pour la DSI de mettre en place des stratégies de sécurité afin de protéger au maximum les données de l'entreprise. Cependant, il arrive souvent que les responsables de la sécurité informatique se concentrent davantage sur les moyens logiciels que matériels. Spécialisée dans les verrous de sécurité pour ordinateurs, l'entreprise Kensington a réalisé une étude basée sur l'utilisation des moyens matériels de sécurité auprès de 300 entreprises. Les résultats de son analyse ont montré que même si plus de la moitié des entreprises ont effectivement mis en place une politique sur la sécurité matérielle de leurs équipements informatiques, 23 % des vols d'ordinateurs se passent au sein même de l'entreprise.

Plus de la moitié des vols d'ordinateurs portables et autres appareils mobiles professionnels se sont produits dans des lieux publics, notamment les transports en commun (25 %), les aéroports et les hôtels (14 %) ainsi que les restaurants et cafés (11 %). Mais ce qui a le plus marqué dans cette étude c'est que 23 % des vols de matériels informatiques professionnels se sont produits au sein de l'entreprise elle-même (23 %).

Pourtant, plus de la moitié des entreprises interrogées (66 %) ont affirmé avoir mis en place une politique sur la sécurité matérielle pour protéger les ordinateurs portables, les dispositifs mobiles et les autres équipements électroniques. Cela dit, seulement 46 % des employés affirment avoir déployé effectivement des moyens matériels pour verrouiller leurs équipements informatiques, dont les ordinateurs portables (77 %), les ordinateurs de bureau (34 %), les vidéo projecteurs (30 %), les disques durs (23 %) et les moniteurs (18 %) et les haut-parleurs (8 %).

Selon un responsable auprès de l'entreprise Kensington, cette étude met en avant le fait que le pourcentage des vols d'ordinateurs et autres équipements informatiques, au sein même de l'entreprise, n'est pas négligeable. Il est donc important pour les entreprises « d'implémenter une politique sur la sécurité matérielle » pour protéger leurs équipements informatiques ainsi que les données qu'ils contiennent.

Les vols des matériels informatiques dans un lieu public sont assez courants. L'analyse réalisée par Kensington montre que le lieu de travail est aussi un lieu propice où l'employé peut perdre son ordinateur portable et autres équipements informatiques. Cela dit, l'étude ne précise pas si les vols se sont produits aux heures de bureau ou après. Dans tous les cas, les entreprises devraient reconsidérer leur politique sur la sécurité matérielle de leurs systèmes informatiques. En effet, quand l'entreprise se fait voler un ordinateur ou un disque dur, il n'est pas à écarter que des données clés soient exposées et se retrouvent dans les mains d'une personne malveillante, pouvant créer un préjudice autant pour l'entreprise elle-même que pour ses clients et partenaires.

Les milieux sportif, médical ou agricole visés par les vols de matériels de pointe

Le Figaro - le 07/04/2016

Vélos de courses, endoscopes, tracteurs dernier cri...L'arrestation d'un groupe de Sud-américains spécialisés dans le recel d'équipements hospitaliers met en lumière un type de délit bien particulier: le vol de matériels de pointe.

C'est un type de cambriolage bien particulier mais il coûte cher: le vol de produits techniques spécialisés. La police judiciaire parisienne a interpellé la semaine dernière quatre membres d'un gang sud-américain spécialisé dans le vol et la revente de matériel de pointe hospitalier. D'après le journal Le Parisien, c'est dans des établissements de santé franciliens que la majeure partie de ces délits, considérés comme des faits de délinquance de «moyenne intensité», auraient été commis. Les trois hommes et la femme arrêtés avaient dérobé des endoscopes derniers cris, entre décembre et mars à Paris,

Boulogne (Hauts-de-Seine) et Villeneuve-Saint-Georges (Val-de-Marne). Ce type de matériel de santé, destiné aux visualisations d'opérations chirurgicales ou à l'observation de zones invisibles à l'œil nu, serait estimé à plusieurs dizaines de milliers d'euros pièce. Le montant total du recel en question, mis à jour à la douane de Bogota en Colombie, s'élèverait à 1,5 million d'euros.

Interrogé par *Le Parisien*, l'un des enquêteurs chargé de l'affaire explique qu'en général «ils agissent à la commande. Ces voleurs d'endoscopes n'allaient pas forcément rester encore très longtemps à Paris». Il ajoute que les origines sud-américaines des voleurs sont surprenantes, précisant que ce type de recel sont généralement commis par des équipes «venant de pays d'Europe de l'Est».

Les vélos de course et les tracteurs ciblés aussi

Le matériel médical n'est pas le seul des «produits à valeur ajoutée» sur lesquels lorgnent certains cambrioleurs. Des équipements de pointe comme les vélos de course les plus perfectionnés sont aussi très prisés des réseaux de revente, ainsi que certains tracteurs, pelleteuses ou compacteurs. En 2012, l'Office central de lutte contre la délinquance (Oclidi) avait démantelé un gang responsable des vols de près de 130 véhicules et machines agricoles pour une valeur avoisinant les 8 millions d'euros dérobés dans l'est de la France, la vallée du Rhône et la Belgique.

En septembre dernier, la gendarmerie nationale avait mis à jour un réseau de revente de vélos haut de gamme volés en Ile-de-France, et revendus en Europe de l'Est. Une dizaine de personnes avait été arrêtées pour participation présumée à un trafic de vélos pour un butin estimé à un million d'euros. Les malfaiteurs étaient membres d'une organisation «hiérarchisée dirigée depuis la Moldavie» selon les enquêteurs.

Le commissaire Thierry Galy, chef de la sûreté territoriale du Val-de-Marne, avait alors expliqué au cours d'une conférence de presse que les délinquants en question «ciblaient des magasins de luxe, faisaient des repérages minutieux, et le jour venu, se hissaient sur le toit au moyen de grappins et de cordes. Ils plaçaient des équipes de surveillance autour de la zone et découpaient le toit avec des disques». Les employés des magasins concernés ne voyant aucun dégât sur les façades concluaient à des problèmes d'alarme et mettaient un certain temps à réaliser le préjudice. «C'était très organisé, chacun avait son rôle et c'était quasiment imparable» avait complété le commissaire.

Le vol des engins et matériels de chantier

Les entreprises de BTP sont régulièrement confrontées au vol et au vandalisme et il devient de plus en plus difficile d'arrêter des voleurs motivés et expérimentés. Chaque année, des millions d'euros de matériels et d'engins disparaissent. Autant de faits qui pénalisent, parfois lourdement, l'entreprise et la bonne marche du chantier.

Il est difficile de cerner l'ampleur réelle des vols des engins de chantier. En effet, près d'un sur deux n'est pas assuré contre le vol, et ne fait donc pas l'objet de déclaration à la Police ou à l'assureur en cas de disparition.

Les chiffres fournis par les forces de l'ordre font état de 800 vols en 2000. Ces chiffres n'ont pas, depuis, connu de baisse. Au total, les experts des compagnies d'assurance estiment à 520 000 par an le nombre de vol de matériels et d'engins de chantier.

De leur côté, les loueurs et distributeurs de matériels estiment le coût des vols de 35 à 60 millions d'euros (sans prendre en compte les matériels d'une valeur unitaire inférieure à 5 000 euros). L'OPPBTP indique un coût unitaire moyen compris entre 7620 et 12 200 euros.

Les cibles des voleurs sont principalement les petits engins et matériels (groupes électrogènes, compresseurs) mais il arrive parfois que des engins de taille plus importante (rouleaux compresseurs, par exemple) soient également volés. Une entreprise d'Alsace s'est ainsi fait voler des pelles de 30 tonnes. Autre grand classique, le vol de fuel, qui paraîtrait anodin s'il n'était aussi fréquent. Pour cette raison, les entreprises demandent à leurs chauffeurs de faire le plein en début et non en fin de semaine.

Autre fait marquant, le vandalisme a tendance à se répandre. La gamme des déprédations est diverse : manettes de commandes brisées, pare-brises réduits en miettes, batteries utilisées, etc.

Quand interviennent les vols ?

Ils ont lieu de préférence les week-ends et les jours fériés. 10 % des vols ont lieu la nuit, ce qui permet d'éloigner le plus possible les engins du lieu du vol, avant sa découverte. Pour les entreprises de BTP, le vol est souvent "le grand problème du lundi matin" ! Les malfaiteurs interviennent généralement habillés et équipés comme des professionnels, afin de ne pas attirer l'attention et d'agir ainsi sans être inquiétés.

Que deviennent les matériels et engins ?

60 % des engins qui sont déclarés volés sont retrouvés dans le mois, notamment ceux dont le vol a été déclaré moins de 24 heures après sa survenance ;

☐ 20 % font l'objet de trafic (revente de pièces, utilisation "au noir", fraude à l'assurance...);

☐ 20 % ne sont jamais retrouvés.

Les engins volés sont retrouvés lors :

- de ventes aux enchères ;
- de vérifications approfondies par les banques et les assureurs ;
- de la mise sur le marché de l'engin volé ;

- d'opération de police, de routine ou non, sur les routes et dans les ports.

Dans la majorité des cas, ces vols alimentent un trafic national ou international vers des pays en voie de développement ou en voie de reconstruction et sont le fait de réseaux très bien organisés, disposant d'une logistique adaptée et connaissant parfaitement ce type de matériel.

Ces réseaux opèrent principalement en Ile-de-France, dans les régions industrielles et frontalières.

Une voiture volée retrouvée, les voleurs abandonnent deux képis de policier et des armes

20/12/2016 – 05H30 Nantes (Breizh-info.com)

Ce dimanche matin vers 9 heures, un des clients réguliers du marché de Basse-Indre a un choc : alors qu'il se gare avec sa seconde voiture, il retrouve sur le parking la BMW qui lui a été volée le lundi 12 vers Treillières. Dedans, deux hommes dorment. Il s'en va quérir le policier municipal sur le marché, qui s'en va chercher les deux placiers pour procéder à un contrôle des individus et du véhicule.

Les trois hommes réveillent en sursaut les voleurs. Ceux-ci prennent immédiatement la fuite, bousculant violemment le placier qui est blessé à la jambe, cependant il arrive à arracher le gant d'un voleur. Dans la voiture, l'on retrouve deux képis de policiers, un fusil à pompe, des armes blanches et une moustache postiche. Le descriptif des voleurs est transmis à la gendarmerie de Couëron, qui intervient sur les lieux et diffuse un signalement général. Grâce à celui-ci un des voleurs est identifié à Saint-Herblain vers midi. L'autre court toujours.

Le maire d'Indre Serge David nous confirme les faits : *« les deux individus dans la voiture sont sortis avec violence, le policier municipal et les placiers les ont poursuivis, ils ont réussi à prendre la fuite ; dans la bousculade, un placier est tombé et a été blessé. Il a dix jours d'arrêt avec une entorse à la cheville ».*

« A coup sûr, ils voulaient braquer l'un de nous », remarque un commerçant du marché. *« Ils étaient garés près de la sortie et devaient tranquillement attendre qu'on remballe. Puis ils auraient suivi un des commerçants et l'auraient braqué sur la route. Qui se méfierait de policiers ? ».* Les commerçants du marché de Basse-Indre ont déjà fort à faire avec la mendicité agressive, les vols de caisses... et les délinquants qui repèrent les commerçants qui font de bonnes affaires pour [braquer ensuite leurs domiciles et leurs boutiques](#). D'ailleurs la délinquance n'a pas fait de cadeaux aux commerçants cette fois-ci encore : un marchand de miel s'est fait voler sa caisse en fin de marché.

Loire-Atlantique. Des commerçants et agriculteurs cambriolés témoignent

01/12/2016 – 06H45 Nantes (Breizh-infj.com)

Un dimanche d'août dernier, au lieu-dit Curun à Saint-Omer de Blain, une ferme était cambriolée, pour la huitième fois en deux décennies. Les voleurs avaient tout retourné dans les pièces d'habitation, et sont partis avec des vêtements, de l'argent liquide et quelques bijoux. D'après un voisin, ils étaient deux, cagoulés, et une fois leur vol commis, sont partis à travers champs, avec de gros sacs à la main, pour rejoindre un véhicule garé sur une route adjacente.

Plusieurs mois après le vol, et bien qu'une plainte ait été déposée, l'enquête semble toujours piétiner. Pourtant d'autres vols ont été commis en Loire-Atlantique dans des circonstances similaires, visant des agriculteurs et des commerçants. Les éléments que nous avons recueillis montrent que ces agriculteurs et commerçants ambulants sont tous présents au marché de Basse-Indre, un gros marché de l'ouest de l'agglomération nantaise. Près de 5000 personnes y affluent en temps normal, chaque dimanche de 8 à 14 heures.

«A Basse-Indre on a un gros problème», explique un commerçant présent tous les dimanches, qui n'hésite pas à évoquer la présence de certains individus : *«comme à la Petite Hollande, ils mendient agressivement, et restent plantés devant les étals. C'est très récurrent, bien plus que sur d'autres marchés nantais. Et comme il y a du monde, il y a régulièrement des vols à la tire à la Petite Hollande ».* Ce qui n'est pas le cas à Basse-Indre. *« C'est pire »,* explique un autre : *« ils repèrent les commerçants qui ont l'air de bien marcher, et après ces derniers se font cambrioler. Ce n'est pas dur d'avoir leurs adresses : ils mettent souvent l'adresse de leur exploitation ou de leur magasin sur leur étal ».*

Selon nos informations, plusieurs commerçants et agriculteurs présents au marché de Basse-Indre ont été cambriolés. A chaque fois, ces cambriolages ont eu lieu le dimanche, pendant qu'ils étaient au marché, et le mode opératoire est à chaque fois le même : deux individus qui s'introduisent dans la maison ou la boutique et retournent tout dans chaque pièce. A chaque fois les voleurs ont raflé l'argent liquide, les bijoux et les vêtements, *« car ils peuvent être revendus hors de tout contrôle sur les brocantes »*, précise un commerçant ambulant. *« Ils ne prennent pas les tablettes, les PC ou les smartphones en revanche car ils ont compris qu'on peut les pister et remonter jusqu'à eux »*, complète-t-il.

Vols de matériels : les pilleurs visent les entreprises de BTP

La Dépêche - le 04/10/2010

Les chantiers du BTP et des sociétés d'outillage de la région sont la cible des voleurs. Une recrudescence qui inquiète les professionnels. Dernièrement, trois tonnes de plaque de caniveau ont disparu d'une société toulousaine.

Gaines électriques, métaux, plaques d'égout, appareils sanitaires ou engins de travaux publics : tout se vole dans les chantiers. À [Toulouse](#), comme en périphérie, ce sont chaque semaine des dizaines de kilos de matériels professionnels ou d'outillage spécialisés qui disparaissent en pleine nuit. Un pillage en règle qui inquiète. « La situation est préoccupante car ce phénomène est désormais permanent et récurrent », reconnaît Edmond Roudière, secrétaire général de la Fédération du bâtiment et des travaux publics en Haute-Garonne. Si le préjudice est difficilement quantifiable, il demeure extrêmement pénalisant pour les entreprises de BTP principales cibles de ces raids nocturnes. Dernièrement, une société basée avenue des États-Unis, à Toulouse, a constaté le vol de trois tonnes de plaques de caniveau. Montant du préjudice : 500 € au total. Des plaques revendues à des ferrailleurs environ 150 € la tonne. Les métaux et les gains qu'ils génèrent à la revente continuent d'attiser les convoitises. Jeudi matin, à Carbonne, c'est un commando lourdement armé qui a séquestré des employés d'une société spécialisée dans les métaux précieux (nos éditions précédentes). Certes, on est loin du pic de 2008 et début 2009 où les vols de cuivre ont atteint des records dans la région. Des vols de métaux commis par des bandes « organisées », assure un enquêteur. Aujourd'hui, les vols de câble sont l'œuvre d'équipes « moins structurées et jetant leur dévolu sur des appareils sanitaires, du petit outillage, voire des tractopelles », poursuit Edmond Roudière. Sur les 450 entreprises de BTP affiliées à la fédération départementale (9 000 salariés en tout), « plus de la moitié a fait l'objet de vols », estime-t-il. Face à ce fléau, les chefs d'entreprise ont recours massivement à l'arme sécuritaire. Caméras de vidéosurveillance et système de repérage anti-intrusion font leur apparition dans les chantiers et les entreprises de BTP. Un arsenal doublé de consignes internes. Désormais, « les livraisons de matériel se font au dernier moment pour éviter les stocks. Le matériel est rangé en lieu sûr », ajoute un responsable de chantier.

2 800 palettes dérobées dans un labo

Que sont devenues les 2 800 palettes dérobées, depuis le mois de janvier, dans l'enceinte d'un laboratoire pharmaceutique de Fourquevaux ? Elles ont, sans doute été revendues ou utilisées. L'enquête ayant permis l'arrestation, mercredi matin, de trois voleurs présumés devrait permettre de le déterminer. Quand ils arrivent à proximité du laboratoire, les gendarmes de Castanet-Tolosan voient trois hommes en train de charger des palettes. En tout, 99 ont déjà été dérobées. Ils sont immédiatement interpellés et placés en garde à vue. Au cours des auditions, un seul aurait reconnu qu'il avait déjà fait un passage dans l'enceinte de la société. Un voyage qui lui avait permis de voler quelque 70 palettes. Au terme de leur garde à vue, ils ont été remis en liberté. Les gendarmes tentent désormais de comprendre qui a volé les centaines d'autres palettes. En tout, ces vols ont entraîné un préjudice de 14 000 € pour le laboratoire pharmaceutique.

Le chiffre : 225

Entreprises du bâtiment > Cibles de vols. C'est l'estimation de la fédération départementale Haute-Garonne des entreprises du bâtiment et des travaux publics. Pour lutter contre ce fléau, les patrons ont multiplié les caméras de surveillance, les systèmes de repérage anti-intrusion, etc.

« Les voleurs dérobent tout : de l'outillage, des appareils sanitaires destinés à être réutilisés immédiatement. » Edmond Roudière, secrétaire général de la Fédération du BTP de la Haute-Garonne.

Les vols en entreprise, ce fléau

Blog Stanley

Selon l'ONDRP, on recense 352.600 cambriolages en France en 2012. Un montant en constante augmentation... Des solutions sont à dispositions des entreprises pour pallier à ce risque !

Des menaces... humaines, financières, matérielles !

Il est primordial de se prémunir contre les agresseurs, les pros du vol d'entreprises privées. Ces cambrioleurs sont rapides et méthodiques, ils agissent la nuit, à plusieurs et sont le plus souvent méconnaissables.

Les entreprises doivent également se protéger aussi contre des salariés malveillants qui n'hésitent pas à se servir eux même, en interne, dans les produits stockés de l'entreprise. Ce phénomène ne touche pas un secteur d'activité en particulier, tous sont concernés. Ces salariés agissent à cause de soucis en interne comme les conflits sociaux, un sentiment de frustration, ou à cause de soucis personnels comme la crise.

Au-delà des menaces humaines il existe des pertes financières et de productivité. En effet rendre compte du vol demande du temps et des ressources personnelles, d'où une perte importante de productivité.

Les dégradations provoquées pendant les cambriolages peuvent être importantes : forcer une serrure au pied de biche, casser les fenêtres, l'élimination des caméras et des différents services de sécurité etc.

En plus de toutes ces raisons, l'image de votre société peut également se ternir, à cause des tensions au sein de l'entreprise par exemple.

Il se promène dans la rue avec la sacoche de Monsieur Tout-le-Monde. Mais, à l'intérieur, on ne trouve que des outils de bricolage... Francis, 35 ans, père de deux enfants en banlieue parisienne, vit officiellement des Assédic. Mais son vrai métier, c'est cambrioleur. D'emblée, il précise qu'il existe, selon lui, trois catégories de cambrioleur : « Les opportunistes, souvent des jeunes des cités, des toxicos. Ils peuvent être dangereux et s'attaquer aux personnes ; les équipes d'Europe de l'Est, qui sont des semi-pros et s'occupent plutôt des appartements des beaux quartiers. Tous ces gens-là se font arrêter. » Et il y a Francis et une poignée d'autres voleurs de très haut niveau. Ces deux derniers mois, « sans beaucoup travailler », il aurait réalisé près de 30000 € de bénéfice.

Lorsqu'il s'est embarqué dans ce type de délinquance, il y a quinze ans, il faisait des « moins de dix minutes », ces cambriolages rapides, sans préparation, « en tournant dans les rues avec des potes en voiture puissante, volée et replaquée ». « On tapait à l'aveuglette, se rappelle-t-il. Les grands de la cité parlaient de leurs exploits. On apprenait de leurs conseils. Pour se payer des baskets et de belles fringues, on s'est lancés. »

Aujourd'hui, Francis ne « visite » que des cibles préalablement repérées. Souvent des commerçants. « Ils gardent de l'argent chez eux », lâche-t-il, avant d'ajouter dans un sourire : « Je suis le fisc de l'argent au black. Je ponctionne ce qui n'a pas été déclaré. »

Sa méthode?

Il suit les commerçants à la sortie de leur boutique ou à la fin d'un marché. Ou se renseigne auprès des sites officiels de l'Etat pour connaître leur adresse. « Une fois ou deux, j'ai repéré une autre équipe de cambrioleurs sur ma cible. Dans ce cas-là, on se sourit et c'est au premier qui ira taper chez lui. »

Jusqu'à présent, malgré quelques courses-poursuites, Francis n'a jamais été arrêté pour cambriolage. « Je n'emporte pas de matériel hi-fi pour ne pas que l'on remonte jusqu'à moi, je prends juste des bijoux et de l'argent liquide, indique-t-il. Avec la hausse du cours de l'or ces dernières années, c'est devenu très rentable. Et puis, si on est arrêté, en général on n'écope pas d'une grosse peine. » Le cambrioleur revend le gramme d'or dans les 25 € à un receleur. Ce dernier passe ensuite à l'étranger chaque mois avec 1 à 3 kg qu'il revendra 4 ou 5 € moins cher le gramme que le cours officiel (environ 40 € le gramme).

Francis a beaucoup flambé. « Mais pour durer, il faut rester discret. Aujourd'hui, je préfère qu'on me prenne pour un shlag (NDLR : un clochard). Pendant ce temps-là, j'investis au bled, dans les affaires ou l'immobilier », rigole cet homme originaire d'Algérie. Il compte bien continuer, malgré les évolutions technologiques des alarmes et des serrures. « Les alarmes, on peut les neutraliser. Sinon, on perce la sirène au moment où elle se met à sonner », détaille Francis qui opère généralement avec deux complices. « Rien n'arrête un bon voleur. On peut tout au plus le retarder. Après, contre les amateurs, une alarme ou un chien de garde, ça fonctionne. » Et de délivrer un conseil : « Une alarme, plus elle est placée haut sur une maison, plus c'est compliqué pour nous. » Concernant les serrures, il assure qu'aucune ne lui résiste. « On achète ce qui se fait de nouveau, on démonte, on étudie, assure-t-il. Moi, j'ai tout appris sur le tas. » Des remords? « Oui, bien sûr. Mais dans le milieu, on ne peut pas montrer nos faiblesses. Et puis, on vit avec la peur au ventre. De se faire réveiller par les flics. Ou de se faire soulever par une équipe qui te saucissonne pour te voler ce que tu as volé. » Mais il confesse, ce qui freine le plus un cambrioleur, « c'est sa femme, parce que, sinon, l'adrénaline on aime ça. Entrer dans une maison, c'est comme monter dans un manège à sensations. »